

française de l'Ontario (ACFO) demande au gouvernement de réaliser une étude au sujet de la disponibilité des services de santé en français en Ontario.

En 1975, le gouvernement crée le Comité d'action sur les services de santé en français, sous la présidence du D^r Jacques Dubois. Beaucoup pensent que des services de traduction suffiraient. En 1976, le rapport Dubois, intitulé *Pas de problème - Rapport du Comité d'action sur les services de santé en français*, examine la situation dans chaque région et propose certaines mesures, notamment la formation d'un personnel médical francophone et la mise en place d'un système garantissant les services. Les situations désolantes sont nombreuses derrière une mince façade de bilinguisme.

En septembre 1979, le ministère de la Santé et, en juillet 1980, le ministère des Services sociaux et communautaires adoptent des politiques de développement des services en français. On désigne des régions où sont offerts des services en français (affichage, traduction, formulaires, rapports). Ces mesures forment un cadre dans lequel sont apportés ces services. Après 1986, l'urgence de former du personnel francophone se manifeste. L'ACFO organise deux rencontres. La première, « Rendons-nous service », porte sur les services sociaux et communautaires et se déroule à Ottawa en juin 1987. La seconde, « La loi 8 est-elle en santé? », a lieu à Sudbury en novembre 1988. Ces rencontres visent à organiser les professionnelles et professionnels, les intervenantes et intervenants et les fonctionnaires. Deux plans d'action sont préparés, puis exécutés. L'objectif est d'offrir le plus de services en français et de créer le plus grand nombre possible d'établissements de langue française. On veut que le nombre de régions « éloignées » soit augmenté, vu l'accroissement de la population.

Une solution est proposée : la création de centres communautaires. Les premiers apparaissent après 1989 dans les régions de Toronto, de Cornwall, de Hamilton, de Niagara Falls, de New Liskeard et de Sudbury. C'est un début.

On veut aussi que les Franco-Ontariennes et les Franco-Ontariens puissent prendre part aux décisions concernant le domaine de la santé ainsi qu'à l'élaboration des politiques en santé et en services sociaux et communautaires présentées en français. Certaines personnes se contenteraient de comités de langue française dans les conseils régionaux, mais l'ACFO demande des structures autonomes et un plan provincial avec la participation de la communauté franco-ontarienne.

Il faut accroître le nombre de personnes travaillant dans ces domaines et maintenir des liens entre elles. C'est la raison pour laquelle le RIFSSSO (Regroupement des intervenantes et intervenants francophones en santé et en services sociaux de l'Ontario) est fondé en 1990. Il regroupe, en plus des représentantes et des représentants, 10 membres associés (les éducateurs et les éducatrices à l'enfance, les psychologues, les travailleuses sociales et les travailleurs sociaux, les infirmières et les infirmiers, les diététistes, les ergothérapeutes, les hygiénistes dentaires, les pharmaciennes et les pharmaciens, les psychothérapeutes ainsi que

les techniciennes et les techniciens en éducation spécialisée). Le RIFSSSO se consacre à la défense des besoins dans le domaine de la santé.

En Ontario, en 1996, 10,1 % des Ontariennes et des Ontariens souffrent d'hypertension, comparativement à 11 % des Franco-Ontariennes et des Franco-Ontariens. En ce qui a trait aux maladies cardiaques, 4,2 % de la population en souffre contre 5,4 % des Franco-Ontariennes et des Franco-Ontariens. Il en va de même en ce qui concerne les autres maladies chroniques. Les chiffres parlent et soulignent le fait que les Franco-Ontariennes et les Franco-Ontariens sont plus atteints par les maladies que les Ontariennes et les Ontariens.

La lutte pour Montfort (1997-2002)

À la suite de son élection en 1995, le gouvernement conservateur de Mike Harris nomme la Commission de restructuration des services de santé de l'Ontario (CRSSO), dite la Commission Sinclair. Elle détient les pleins pouvoirs quant à la réforme du service de santé, y compris le droit de vie ou de mort sur les hôpitaux de la province. Ainsi, le 24 février 1997, la CRSSO rend publique sa recommandation de fermer Montfort, seul hôpital de langue française dans Ottawa-Carleton et seul hôpital universitaire de langue française en Ontario. La communauté franco-ontarienne, notamment celle de l'Est ontarien, se met immédiatement sur le pied de guerre. Le conflit dure de février 1997 à janvier 2002.

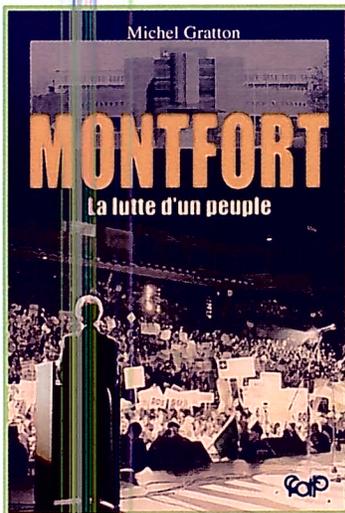
Durant les six premiers mois, une grande campagne d'appui à Montfort mobilise la communauté franco-ontarienne d'Ottawa et de sa banlieue. L'Hôpital Montfort et sa Fondation confient l'organisation de la résistance à SOS Montfort, organisme que préside Gisèle Lalonde en 1997, qui est conseillée par le journaliste et stratège Michel Gratton. Leur armée de protestataires avance au pas de charge.

L'agitation prend diverses formes : manifestations, requêtes, interventions nombreuses devant la presse, lobbying intense, éditoriaux, appuis d'organismes de toutes sortes. La présidente Gisèle Lalonde, qui lance le slogan « Montfort fermé : Jamais! », incarne publiquement la résistance.

La communauté franco-ontarienne se mobilise contre la décision de la CRSSO et remporte son plus beau succès politique le 22 mars 1997 lorsque 10 000 personnes se rassemblent au Centre municipal d'Ottawa pour assister à un spectacle, écouter des discours patriotiques et agiter des centaines de drapeaux franco-ontariens, petits et grands. Le mouvement de résistance reçoit aussi l'appui précieux du quotidien *Le Droit* et du sénateur Jean-Robert Gauthier.

Les stratèges de Montfort comprennent l'importance de transformer leur combat en question nationale. Ainsi, la crise de Montfort est aussitôt comparée à la lutte contre le Règlement 17 (1912-1927), à la défense de l'école Guigues et même à l'« épique bataille » des épingles à chapeau.

Après de nombreuses discussions, SOS Montfort refuse les compromis et s'adresse aux tribunaux en 1998. Le dossier est mené par les avocats Ronald Caza et Marc Cousineau. Dans une décision prise le 29 novembre 1999, trois juges de la Cour divisionnaire de la Cour supérieure de justice de l'Ontario décident que les recommandations de la CRSSO portent



Gisèle Lalonde

Gisèle Lalonde, née Gisèle Deschamps, est native de Vanier, aujourd'hui Ottawa. Diplômée de l'École normale de l'Université d'Ottawa en 1951, Gisèle Lalonde enseigne pendant une vingtaine d'années et, parallèlement, durant 13 ans, elle est conseillère scolaire au Conseil des écoles séparées catholiques d'Ottawa, où elle assume la présidence en 1974 et en 1976. En 1974, elle est directrice générale fondatrice du Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques, poste qu'elle occupe jusqu'en 1985. De 1976 à 1977, elle est présidente de l'Ontario School Trustees' Council, puis présidente de l'Association française des conseils scolaires de 1978 à 1979.

La vie professionnelle de Gisèle Lalonde est loin d'être terminée. De 1980 à 1981, elle est directrice générale de l'Association française des conseils scolaires puis, de 1979 à 1985, membre du Conseil de l'éducation franco-ontarienne, organisme consultatif auprès du ministre de l'Éducation. De 1984 à 1985, elle occupe le poste de présidente du Conseil des affaires franco-ontariennes, organisme consultatif auprès du premier ministre en matière de francophonie, et celui de mairesse de Vanier en 1985. En 1988, elle fonde l'Association française des municipalités de l'Ontario, dont elle est la présidente, et devient membre du Conseil consultatif du ministre des Affaires municipales en matière de développement professionnel des élues et des élus, ainsi que des gestionnaires municipaux. De 1996 à 1997, elle est membre de la Commission « Qui fait quoi » du gouvernement provincial. En 1997, Gisèle Lalonde est nommée présidente de SOS Montfort.

Madame Lalonde a reçu, et continue de recevoir, de nombreuses marques d'estime. En 2003, le gouvernement français lui confère la Légion d'honneur et, en 2004, l'Ordre du Canada lui rend l'hommage de la reconnaissance de la nation, la plus haute distinction canadienne relative aux réalisations de toute une vie.

Le Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario a inauguré, en 2003, l'école secondaire publique Gisèle-Lalonde en son honneur.



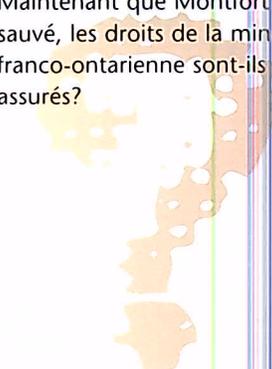
atteinte aux droits constitutionnels de la minorité franco-ontarienne. Toutefois, le gouvernement de l'Ontario fait appel. La Cour d'appel rend sa décision le 7 décembre 2001 : le gouvernement n'a pas respecté sa propre *Loi sur les services en français* de 1986 (brillante plaidoirie de Paul Rouleau), de sorte que la Cour ordonne que les autorités tiennent compte, dans la réforme des services de santé, des besoins particuliers de la minorité franco-ontarienne. Le jugement reconnaît donc à l'Ontario français des droits communautaires. Le 31 janvier 2002, le gouvernement décide de ne pas interjeter appel, mettant fin ainsi à la crise amorcée en février 1997.

L'affirmation culturelle au service d'une identité en évolution

La vie culturelle de l'Ontario a été bien analysée dans les revues, les monographies et les cours universitaires. Après le rapport Saint-Denis en 1969 et le rapport Savard en 1977, le rapport Grisé prend le relais en 1991.

Qu'en penses-tu?

Maintenant que Montfort est sauvé, les droits de la minorité franco-ontarienne sont-ils assurés?



Ce document, préparé par le Groupe de travail pour une politique culturelle des francophones de l'Ontario que préside Yolande Grisé, porte le titre *RSVP! Clefs en mains*. Après avoir défini ce qu'est la culture, et ses enjeux, le rapport énumère certains problèmes tels que l'appauvrissement de la langue dans l'épanouissement d'une culture, la dispersion de la population, l'exploitation de l'artiste, l'absence d'infrastructures, la désaffection de la jeunesse, la marginalisation des Franco-Ontariennes et des Franco-Ontariens.

Ce rapport veut fonder l'identité sur la culture, non sur la langue, et créer l'unité de la communauté franco-ontarienne en assurant la participation culturelle de l'ensemble de la population franco-ontarienne. La stratégie passe par l'animation culturelle et la maîtrise des institutions. La proposition de créer une division franco-ontarienne au ministère de la Culture et des Loisirs n'est pas plus retenue que la proposition du rapport Saint-Denis (1969) de créer un « Conseil franco-ontarien d'orientation culturelle ». Le rapport accorde aussi la priorité aux dossiers suivants : les centres culturels, les radios communautaires, le patrimoine franco-ontarien, l'animation culturelle et la chaîne de télévision TVOntario.



Hélène Brodeur.

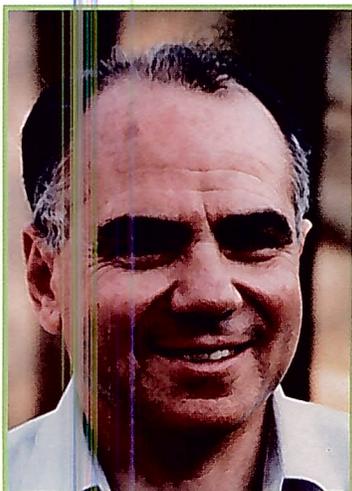
La littérature

À compter des années 1970 se développe une littérature propre à l'Ontario français. Dorénavant sont publiées des œuvres littéraires pour lesquelles certaines écrivaines et certains écrivains connaissent la renommée. C'est le cas, entre autres, de Jean-Éthier Blais et d'André Paiement de Sturgeon Falls, de Jean Marc Dalpé d'Ottawa, de Patrice Desbiens de Timmins et d'Hélène Brodeur de Val-Gagné.

Certaines thématiques occupent le devant de la scène, notamment l'identité, la langue, l'espace et le nord. Si Guy Lizotte est un « poète des bois », Michel Vallières, quant à lui, est reconnu pour sa façon de dire l'amitié. Jocelyne Villeneuve publie des contes pour enfants, des poèmes, des nouvelles et un roman-poème. Gabrielle Poulin poursuit la même quête d'identité en ayant recours à des personnages féminins différents. Stefan Psenak est poète, auteur dramatique, romancier et nouvelliste. Paul-François Sylvestre, originaire de Windsor, publie des essais, des documents pédagogiques et des œuvres de fiction. Dominique Demers, originaire d'Hawkesbury, se taille une place de choix dans le domaine de la littérature pour la jeunesse.

Des auteurs, tels Hédi Bouraoui, Eddy Garnier, Melchior Mbonimpa et Aristote Kavungu, font état d'une perspective nouvelle en littérature franco-ontarienne. Les écrits de Doric Germain connaissent un succès certain. Christian Quesnel s'illustre dans la bande dessinée.

Plusieurs écrivaines et écrivains de l'Ontario français reçoivent des prix. Entre 1988 et 2002, le prix du Gouverneur général est remis à des auteurs franco-ontariens à six reprises, reconnaissant ainsi l'évolution en littérature et en critique littéraire : Jean Marc Dalpé est récompensé pour sa pièce *Le Chien* en 1988; François Paré, pour *Les littératures de l'exiguïté* en 1993; Michel Ouellette, pour sa pièce *French Town* en 1994; Jean Marc Dalpé est de nouveau récompensé pour sa pièce *Il n'y a que l'amour* en



Hédi Bouraoui.

1999 et pour son roman *Un vent se lève qui éparpille* en 2000; Robert Dickson, quant à lui, reçoit une récompense pour son recueil de poèmes *Humains paysages en temps de paix relative* en 2002.

Après avoir créé, en 1987, le Trillium Book Award, qui récompense des écrivaines et des écrivains de la province, le gouvernement de l'Ontario crée, en 1994, le prix Trillium, prix littéraire distinct visant à récompenser les écrivaines et les écrivains francophones de l'Ontario et leur éditeur. Parmi les récipiendaires du prix Trillium, on trouve Andrée Lacelle d'Hawkesbury (1994), Roger Levac de Cornwall (1997), Daniel Poliquin d'Ottawa (1998), Didier Leclair de Toronto (2000), Michel Ouellette de Smooth Rock Falls (2002) et Angèle Bassolé-Ouédraogo (2004), fondatrice de la première maison d'édition africaine de langue française à Ottawa.

L'édition fait de grands progrès. Au début des années 1960, les Éditions de l'Université d'Ottawa (Ottawa, 1936), la maison d'édition Novalis (Ottawa, 1936) et le journal *Le Droit* étaient pratiquement les seuls à publier régulièrement en français. Peu de maisons d'édition traitent de sujets spécifiquement franco-ontariens. La situation évolue à compter des années 1970 : la maison d'édition Prise de parole (Sudbury, 1973) publie environ huit œuvres littéraires par année vers 1990; le Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques (Vanier, 1974) présente un catalogue impressionnant de documents pédagogiques. Par ailleurs, de nouveaux joueurs apparaissent sur la scène littéraire : les Éditions L'Interligne (Ottawa, 1981), les Éditions du Vermillon (Ottawa, 1982), le Groupe de recherche en études francophones (GREF) (Toronto, 1984), les Éditions du Nordir (Hearst, 1988, puis Ottawa), le Centre FORA (Sudbury, 1989) et les Éditions David (Orléans, 1993).

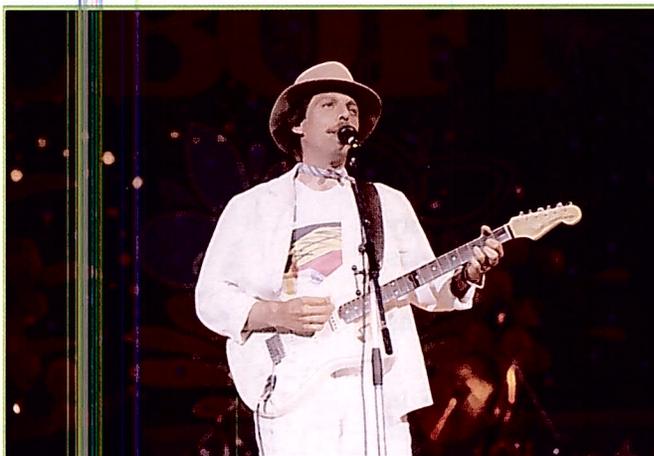
Écrivaines, écrivains et éditeurs de l'Ontario français se donnent rendez-vous chaque année au Salon du livre de Toronto depuis 1993 et au Salon du livre de l'Outaouais depuis 1980.

En 1988, on fonde l'Association des auteures et auteurs de l'Ontario français (AAOF) dont la mission est de se vouer au développement et à la promotion de la littérature en Ontario français. En 2003, l'AAOF compte plus de 160 membres.

Après 1978, on voit l'apparition de périodiques, tel *Liaison* (Ottawa, 1978), et des revues *Rauque* (Sudbury, 1986), *Clik* (Ottawa, 1987) et *Atmosphère* (Hearst, 1988). Cet intérêt pour le texte écrit se manifeste aussi dans le monde de la chanson.

La chanson

Des vagues se succèdent, chacune comprenant des interprètes ou des groupes qui marquent la décennie. Dans les années 1970, Robert Paquette, de Sudbury, remporte la deuxième place au Festival international de la chanson de Granby. Son premier album, *Dépêche-toi soleil*, est un succès, tout comme ses spectacles au Centre national des Arts (Ottawa). Puis, il fait des tournées au Canada, aux États-Unis et en Europe. Tous reconnaissent en lui le « père de la chanson franco-ontarienne ».



Robert Paquette en spectacle à l'occasion du Festival franco-ontarien, le 19 juin 1984.

populaires au Canada français. Son répertoire est constitué de chansons traditionnelles folkloriques canadiennes-françaises, qui sont interprétées sur une musique moderne.

La deuxième vague s'installe dans les années 1980. Richard Bastien, Michel Paiement, « barde des Franco-Ontariens de la Huronie » et Plus que parfait, groupe rock qui fera une tournée dans plusieurs écoles de la province, sont reconnus. Donald Poliquin connaît un succès certain avec *Poliquin* (1982) et *Ziguedon* (1987). Les trois sœurs Marleau forment le groupe Diadem qui se classe parmi les grands succès franco-ontariens de la décennie.



Paul Demers au Festival franco-ontarien en 1987.

Paul Demers est l'un des rares artistes qui réussit à charmer à la fois le grand public et les élèves du secondaire. Il atteint le rang des plus grands artistes de l'histoire de la chanson et de la musique en Ontario français lorsqu'il interprète *Notre place*. Ce texte, écrit pour commémorer l'entrée en vigueur de la *Loi sur les services en français*, la fameuse loi 8, devient en quelque sorte l'hymne d'un peuple.

De très nombreux groupes et interprètes se bousculent au cours des années 1990 et 2000. En Ontario, le groupe Brasse-Camarade (début 1990) inaugure une nouvelle vague de groupes, jeunes, originaux, souvent rock et qui donnent un nouveau visage à la musique

franco-ontarienne : Les Hardis Moussaillons, Kif Kif, Swing, Yvan et les Voyous, Deux saisons. Les « chansonniers » attirent toujours, qu'il s'agisse de Robert Paquette, de Jean-Guy « Chuck » Labelle et de Paul Demers ou de Michel Paiement, de Joëlle Roy et d'Éric Dubeau. Des chanteuses font aussi leur marque, telles Annie Berthiaume, Véronique Dicaire, Manon Séguin et Louise Pitre.

Concours, festivals et associations professionnelles apportent un appui inébranlable aux artisans de la chanson franco-ontarienne.

Créé en 1986, à Ottawa, le concours Ontario-Pop permet chaque année à de jeunes chanteurs et à de jeunes chanteuses de se faire remarquer et de recevoir un prix. Un autre concours, La Brunante, créé par La Nuit sur l'étang dans les années 1980 et pris en main par Radio-Canada en 1994 à Sudbury, lance les groupes En bref, Cormoran, Chaïzes musicales et Ma tante Florence avant de disparaître en 1997.

Le festival La Nuit sur l'étang est organisé pour la première fois à Sudbury en 1973. Le gros « party » du début devient au fil des ans l'un des événements culturels majeurs de l'Ontario français. Le Festival franco-ontarien, première édition, a lieu à Ottawa en mai 1976. Les grands noms de la province et d'ailleurs s'y produisent.

En 1990, c'est la création de l'Association des professionnels de la chanson et de la musique (APCM), qui entend soutenir le développement de la chanson en Ontario français et promouvoir les artistes franco-ontariens et leurs produits.

En 2001 est organisé le premier Gala de la chanson et de la musique franco-ontarienne au cours duquel sont décernés des Trilles d'or.

Le théâtre, les arts visuels et l'animation culturelle

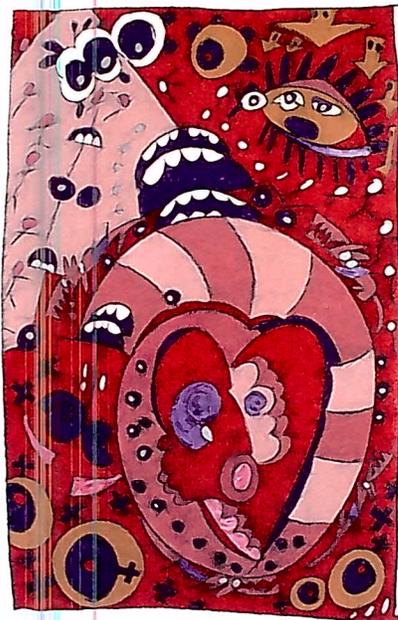
Dans un contexte littéraire et musical en pleine effervescence, le théâtre et les arts visuels ne sont pas en reste.

Une bonne vingtaine de compagnies théâtrales apparaissent ou prennent de l'ampleur. Dans la région de la capitale provinciale, le Théâtre français de Toronto (auparavant le Théâtre du P'tit Bonheur, 1967) touche tous les publics, tandis que le Théâtre de la Tangente (1994) se lance dans le domaine de la création théâtrale.

Fondé en 1972, le Théâtre du Nouvel-Ontario (TNO) fait la promotion d'œuvres franco-ontariennes. André Paiement, Jean Marc Dalpé, Patrice Desbiens, Michel Ouellette et Brigitte Haentjens, entre autres, ont contribué au développement du premier théâtre de création en Ontario français et du seul théâtre professionnel d'expression française dans le nord de la province. À Sudbury, Hélène Gravel, enseignante au palier secondaire, initie de nombreux élèves à l'art dramatique.

Dans l'est de la province, quatre compagnies théâtrales laissent une marque particulière, soit le Théâtre du Trillium (anciennement Théâtre d'La Corvée, 1975, répertoire, création et exploration), Vox Théâtre (1979, théâtre vocal et musical), le Théâtre de la Vieille 17 (1979, création et animation) et le Théâtre de la Catapulte (1992, création et innovation). Au fil des ans, de nombreux artistes et créateurs ont pu développer leurs talents; par exemple, Robert Marinier, Pier Rodier, Claire Faubert, Robert Bellefeuille, Michel Marc Bouchard et Patrick Leroux. En 1999, ces quatre compagnies se sont unies en vue d'avoir accès à des locaux permanents de création et de production, d'où La Nouvelle Scène (LNS) d'Ottawa. Dans la région de la capitale fédérale, le Théâtre français du Centre national des Arts fait le bonheur d'un public adulte depuis des décennies, tout en initiant des générations de jeunes francophones au théâtre.

Par ailleurs, depuis 1972, Théâtre-Action, organisme au service du théâtre, parraine des projets divers (festivals, échanges, perfectionnement, publication d'ouvrages pédagogiques) destinés à appuyer le milieu amateur, professionnel ou scolaire.



Cœur cailloux (2002) de Marc Charbonneau, membre fondateur du conseil d'administration de Pro-Arts inc. Il enseigne les arts visuels et les arts médiatiques aux élèves de la concentration Arts visuels du Centre d'excellence artistique à l'école secondaire publique De La Salle d'Ottawa.

À la même époque, la diffusion des arts visuels est en plein essor. De 1981 à 1991, Pro-Arts inc., qu'ont fondé Louise Latrémouille et Jean-Claude Bergeron, constitue le premier regroupement durable d'artistes visuels franco-ontariens. À partir de 1991, c'est le Bureau du regroupement des artistes visuels de l'Ontario (BRAVO) qui prend le relais. Ces deux regroupements, en plus de promouvoir les artistes visuels de l'Ontario français et d'ailleurs, favorisent l'organisation d'expositions itinérantes et d'initiatives locales.

La mise en place de galeries d'art n'est pas chose facile en Ontario français. À l'époque de Pro-Arts inc., des galeries dites éducatives s'installent dans les écoles secondaires d'Ottawa, de Rockland, de Cornwall, d'Hawkesbury, de North Bay, de Timmins et de Welland.

En 1976, la Galerie du Nouvel-Ontario est fondée à Sudbury. On peut y observer une douzaine d'expositions par année. En 1992, à Ottawa, Jean-Claude Bergeron, graveur professionnel, ouvre une galerie qui porte son nom. Très courue par les artistes visuels franco-ontariens, elle organise une exposition-concours biennale (*L'art et le papier*) qui s'adresse à tous les artistes francophones utilisant le papier dans leurs créations.

En 1996, le Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques publie *Galerie franco-ontarienne*, un « beau » livre qui présente 20 peintres. Une première en Ontario français.

En matière d'animation culturelle, le ministère de l'Éducation de l'Ontario rend public, en 1994, le document *Investir dans l'animation culturelle*. Pour la première fois, les écoles ont à leur disposition un outil permettant la mise en œuvre d'un plan d'action qui reconnaît la spécificité et les particularités de l'école franco-ontarienne. Dans certains milieux, on n'hésite pas à embaucher des « animateurs » culturels, alors qu'ailleurs on estime que tous les intervenants en éducation doivent assumer ce rôle. Les questions liées à la construction de l'identité et à son affirmation, de même qu'à l'accompagnement des élèves dans cette quête, prennent une ampleur sans précédent.

Chaque année se déroule un événement important réunissant les artistes, les diffuseurs, les producteurs, les agents d'artistes et les observateurs de la scène culturelle : c'est Contact ontarien. On y présente nombre d'artistes venant essentiellement de l'Ontario français et représentant les arts de la scène ainsi que les arts visuels, médiatiques ou littéraires. De nombreux contrats sont alors passés.

La radio, la télévision et la presse

Avant 1974, Radio-Canada exige d'avoir une population d'au moins 2 000 auditeurs et auditrices avant d'installer une station de radio. Seules les villes d'Ottawa et de Sudbury répondent à ce critère. Mais, en 1974,

Radio-Canada inaugure le programme *Plan accéléré de rayonnement*, qui étend son réseau presque partout en Ontario entre 1974 et 1979, dont une station à Sudbury. Le plan d'expansion est mis en veilleuse en 1984, faute d'argent.

En 1973, le président de l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO), Omer Deslauriers, propose de réunir toute la communauté grâce aux ondes. En 1974, le service d'animation de l'ACFO s'engage dans une campagne afin que Radio-Canada établisse ses stations de radio et ses chaînes de télévision en Ontario. Radio-Canada est en expansion à cette époque.

En 1982, Radio-Canada compte une quarantaine d'antennes rattachées aux quatre stations-mères de la première chaîne que sont CBOF-Ottawa, CIBC-Toronto, CBEF-Windsor et CBON-Sudbury. Les quatre stations régionales de la première chaîne de Radio-Canada jouent un rôle très important d'information, d'animation et de promotion. La deuxième chaîne, dite chaîne culturelle, compte trois stations de base, soit CBOX à Ottawa, CJBX à Toronto et CBBX à Sudbury.

Il existe, par ailleurs, des stations de radio communautaire regroupées, à compter de 1991, en l'Alliance des radios communautaires du Canada, qui compte 33 membres (18 stations en ondes et 15 projets en implantation), dont 4 membres en Ontario : CFRH à Penetanguishene, CINN à Hearst, CHOD à Cornwall et CKGN à Kapuskasing.

En matière de télévision, il n'y a pas de véritable réseau franco-ontarien, sauf celui de TFO. En 1974, quatre ans après la création de l'Office de la télécommunication éducative de l'Ontario et de TVOntario, une section francophone est créée. Des réclamations en faveur d'une chaîne francophone se font entendre dès ce moment, comme celles de l'ACFO dans le mémoire qu'elle soumet à la Commission Pépin-Robarts (Groupe de travail sur l'unité canadienne). En 1979, le président de l'ACFO Jean-Louis Bourdeau et d'autres soumettent un mémoire au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC). À la suite d'une rencontre avec les dirigeants de TVO le 13 septembre 1979, la diffusion en français de TVOntario passe de 9 % à 17 % du temps d'antenne avant que soit mise en ondes La Chaîne française en 1987. Devenue TFO en 1995, la chaîne française de TVOntario est la télévision éducative et culturelle de l'Ontario français. Depuis toujours, cette chaîne est perçue comme un élément clé du système éducatif franco-ontarien. En 2002, 75 % des foyers francophones de l'Ontario pouvaient capter TFO.

La télévision de Radio-Canada diffuse dans tout l'Ontario à partir d'Ottawa, la chaîne de télévision de Toronto ayant été fermée en 1990. Toutefois, l'Est ontarien demeure jumelé à l'Outaouais québécois. Des émissions sont produites à l'intention des francophones de l'Ontario (*L'Ontario en direct* et *Impact*), mais les émissions sont souvent destinées également au public de l'Outaouais québécois. C'est en s'abonnant à un câblodistributeur que l'on peut capter, et encore pas partout, des chaînes telles que TV5, TQS, RDI, Météomédia, Canal D et TVA. Depuis quelques années, des émissions de télévision communautaire sont produites en français dans des villes comme Ottawa et Sudbury.

Francoeur, le premier téléroman franco-ontarien

La série *Francoeur* porte sur la vie de Luc Francoeur pris entre ses ambitions personnelles et les responsabilités de la production laitière dans un milieu rural de l'est de l'Ontario. Les personnages évoluent dans une communauté où tout le monde se connaît, où chaque famille connaît les secrets et les défis qui animent chacun ou chacune. Cette série de TFO est un succès cinématographique dont peuvent être fiers les Franco-Ontariens et les Franco-Ontariennes. Elle met en valeur la beauté des paysages de l'est de la province et représente un aspect de la réalité de la communauté rurale en Ontario. C'est la première fois, au Canada, qu'une série, destinée à un public adulte francophone, est tournée en français à l'extérieur du Québec.

L'Ontario français compte un seul quotidien, *Le Droit*, fondé à Ottawa en 1913 dans le but de lutter contre le Règlement 17. Aujourd'hui, la majorité de son lectorat vit au Québec, ce qui ne l'empêche pas de soutenir des causes importantes concernant la communauté franco-ontarienne, comme la lutte pour sauver l'Hôpital Montfort. Cependant, il faut bien reconnaître que l'Ontario français n'a pas de quotidien distribué dans toute la province et perçu comme l'organe de la communauté francophone.

Par ailleurs, il existe plusieurs hebdomadaires et bimensuels dans les différentes régions. Dans l'Est, on trouve *Agricom* de Clarence Creek, *Le Journal de Cornwall*, *La Nouvelle* d'Embrun, *Le Carillon* d'Hawkesbury, *Le Reflet de Prescott-Russell* d'Embrun et *L'Express d'Orléans* d'Ottawa. En Huronie, on trouve *Le Goût de vivre* de Lafontaine. Dans le Sud, on publie *L'Express* de Toronto, *Le Métropolitain* de Brampton, *Le Régional* de Brampton et *Le Rempart* de Windsor. Dans le Nord, on trouve *Le Nord* de Hearst, *Le Voyageur* de Sudbury et *Les Nouvelles de Timmins*. Ces publications sont regroupées au sein de l'Association de la presse francophone, fondée en 1976, dont 13 des 27 membres sont de l'Ontario français.

Le patrimoine

Les questions relatives au patrimoine en intéressent plusieurs. La généalogie attire beaucoup de généalogistes, professionnels ou amateurs. Ces personnes fréquentent l'une des sections de la Société franco-ontarienne d'histoire et de généalogie (SFOHG), fondée en 1981, comprenant 10 sections situées dans les différentes régions de la province. En 1989, à Midland, le Regroupement des organismes du patrimoine franco-ontarien (ROPFO) est créé en vue de favoriser la défense du patrimoine franco-ontarien. D'autres organismes liés à l'histoire sont actifs, comme la Société d'histoire de Toronto ou la Société historique du Nouvel-Ontario, fondée en 1942.

Les études franco-ontariennes

Le Centre de recherche en civilisation canadienne-française (CRCCF) est fondé en 1958 dans le but de préserver la culture de langue française. Au début des années 1970, le Centre devient le dépositaire des archives de presque toutes les grandes associations franco-ontariennes d'envergure, en plus de devenir un foyer d'activités de recherche (colloques, projets de publication et projets de recherche).

À compter de 1972, une section franco-ontarienne au sein de l'Institut d'études pédagogiques de l'Ontario offre des services de recherche et de développement destinés à la communauté franco-ontarienne. Cette section acquiert le statut de centre en 1979; c'est le point de départ véritable du Centre de recherches en éducation franco-ontarienne (CREFO), qui favorise une perspective interdisciplinaire dans l'étude des rapports entre la langue, la culture, la société et l'éducation franco-ontarienne.

L'Écho d'un peuple

À compter de juin 2004, l'organisme Francoscénie et les francophones de l'Est ontarien présentent un spectacle à grand déploiement, *L'Écho d'un peuple*. Une troupe de près de 200 comédiennes et comédiens prêtent vie, durant deux heures, à plus de 1 000 personnages retraçant quatre siècles d'histoire française en Amérique du Nord et en Ontario.



Salle de consultation du CRCCF.

À Sudbury, l'Institut franco-ontarien (IFO) est fondé en 1976. L'IFO organise des colloques et publie des travaux de recherche, notamment la *Revue du Nouvel-Ontario* qui paraît depuis 1978. À cette époque, on commence à enseigner l'histoire des Franco-Ontariennes et des Franco-Ontariens dans les écoles. Les études franco-ontariennes sont aussi enseignées dans les universités. On s'attarde d'abord à la littérature et à l'histoire avant d'aborder d'autres domaines tels que la politique, la sociologie, la géographie.

Les « Franco-Ontariens » depuis 1960 : bilan

- De nombreux conflits précèdent d'importantes victoires.
- Les lois 140 et 141 (1968) autorisent les écoles de langue française au primaire et au secondaire.
- La *Loi sur les langues officielles* (1969, révisée en 1988) assure que le gouvernement fédéral offre ses services en français.
- La période « des petits pas » (1969-1982) produit quelques améliorations (écoles secondaires de langue française, procès en français, certains services gouvernementaux offerts en français).
- Les années 1970 sont une période d'effervescence culturelle.
- Le drapeau franco-ontarien est hissé le 25 septembre 1975 devant l'Université de Sudbury.
- L'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés* (1982) garantit, dans la *Constitution canadienne*, le bilinguisme au fédéral ainsi que le droit d'éduquer ses enfants dans la langue de la minorité.
- La *Loi sur les services en français* de 1986 oblige le gouvernement à offrir ses services en français à partir de 1989.
- Trois collèges communautaires sont fondés : La Cité collégiale ouvre ses portes en 1990, puis le Collège Boréal et le Collège des Grands Lacs, en 1995.
- Le droit à la gestion scolaire est reconnu par plusieurs jugements des tribunaux à partir de 1984 et mis en œuvre lorsque sont créés 12 conseils scolaires de langue française le 1^{er} janvier 1998.
- Dans les années 1990, le secteur de la santé prend les devants.
- De 1997 à 2002, on assiste à la lutte pour défendre l'Hôpital Montfort d'Ottawa.
- L'affaiblissement de l'ACFO, depuis 1992, compromet la concertation de la communauté franco-ontarienne.
- Le drapeau franco-ontarien est reconnu comme emblème de la communauté franco-ontarienne en 2001.

Questions

1. Depuis sa création, l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO) mène une lutte pour sauvegarder le français en Ontario et le promouvoir. Relève trois de ses réalisations que tu considères comme particulièrement importantes et justifie tes choix.
2. Crée une représentation graphique du taux d'exogamie individuelle et du taux d'anglicisation individuelle de la population ontarienne d'origine française en partant des données des deux tableaux de la page 223 en ce qui a trait aux années, 1971, 1981 et 1991. Tires-en les conclusions qui s'imposent.
3. Choisis un organisme francophone de ta région (p. ex., Club Richelieu, Association des femmes d'affaires francophones (AFAF), Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens (AEFO)) et communique avec un ou une responsable en vue d'obtenir un interview avec cette personne. Dresse la liste des cinq questions que tu lui poseras (p. ex., but et objectifs de l'organisme, principales réalisations, principaux dossiers en cours). Rédige un paragraphe dans lequel tu fais ressortir l'importance de cet organisme dans ta communauté.
4. Trouve cinq raisons positives de fréquenter une école secondaire de langue française. Mène ensuite une enquête auprès d'une dizaine de parents dans le but de connaître la raison pour laquelle ils ont choisi d'envoyer leurs enfants dans une école secondaire de langue française. Fais la compilation des réponses et compare-les à celles de ta propre liste. Relève les similarités et les différences.
5. Effectue un sondage auprès de jeunes et d'adultes portant sur l'utilisation des services en français. Prépare cinq questions dans le but de vérifier si les personnes interrogées connaissent la *Loi sur les services en français* et de connaître l'usage qu'elles en font. Fais une compilation des résultats et présente-les au cours d'une table ronde. En équipe, prépare un message publicitaire pour la radio scolaire, dans lequel tu rappelles aux élèves l'importance d'invoquer cette loi.
6. Nomme un personnage franco-ontarien qui s'est illustré au cours des dernières décennies et prépare le portrait de ce personnage. Tu peux choisir une personne du domaine de la musique, des arts ou de la littérature, de la politique, de l'économie ou des sports. Intègre, dans ton portrait, une courte notice biographique expliquant la contribution de cette personne au patrimoine franco-ontarien.
7. Trouve, dans ton milieu, un ou une francophone qui possède une petite entreprise. Organise une rencontre avec cette personne en vue de l'interroger et dresse une liste de cinq questions que tu lui poseras (p. ex., but de l'entreprise, nombre d'employés, marché visé, études et compétences requises pour mettre sur pied une telle entreprise). Respecte les règles d'éthique de l'entrevue (p. ex., choix des questions, tact et politesse au moment de la rencontre, confidentialité). Rédige un compte rendu de l'entrevue et publie-le dans le journal de l'école. Donne ton opinion sur l'importance des entreprises de langue française dans ton milieu. Publie-le aussi dans le journal de l'école.
8. Rends-toi au site <http://fesfo.net/SECTIONS/OutilsPedagogiques/fiers/notreplace.htm> ou consulte la brochure *Nous! 101 faits historiques de l'Ontario français* ou la chanson *Notre place* de Paul Demers. En équipe de deux, relève les idées principales de chaque couplet ainsi que celles du refrain. Ensemble, composez un poème ou une chanson qui exprime vos sentiments en tant que Franco-Ontariennes et Franco-Ontariens. Présentez votre composition à l'occasion d'un spectacle ou d'une activité à l'école.
9. Réfléchis aux éléments qui constituent ton identité franco-ontarienne. Rassemble ces éléments et illustre-les au moyen d'un croquis en utilisant une feuille de grandeur 8,5 x 11. Joins-toi à trois ou à quatre de tes pairs, préférablement des personnes qui diffèrent de toi (p. ex., autre sexe, autre origine ethnique), et compare ton croquis au leur. Ensemble, créez une affiche qui englobe tous les éléments de l'identité franco-ontarienne qu'ont relevés les membres de l'équipe.

10. Imagine que tu es l'éditorialiste d'un journal francophone. Rédige un éditorial en faveur du bilinguisme officiel de l'Ontario. Respecte les règles de l'éditorial, c'est-à-dire une introduction qui situe le problème, un développement qui présente les arguments (au moins trois) et une conclusion qui réaffirme la prise de position.

Pour en savoir plus...



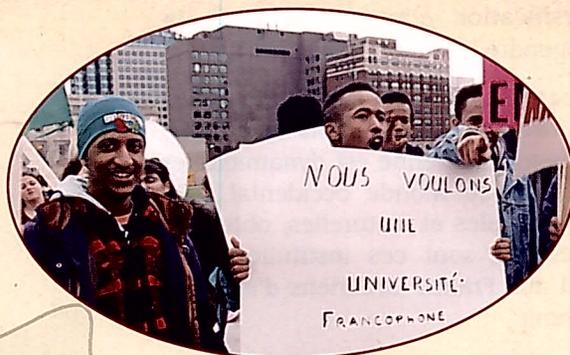
- ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DE L'ONTARIO. *Projet de loi 8*, Ontario, Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 1986, 21 p.
- ASSOCIATION CANADIENNE-FRANÇAISE DE L'ONTARIO. *Se plaindre, c'est pas chialer! Comment revendiquer des services en français en Ontario*, Toronto, Association canadienne-française de l'Ontario, 2004, 24 p.
- BASTARACHE, Michel, et al. *Les droits linguistiques au Canada*, Montréal, Éditions Yvon Blais inc., 1986, 576 p.
- BERNARD, Roger. *De Québécois à Ontariens*, Hearst, Éditions du Nordir, 1988, 185 p.
- BERNARD, Roger. *Le travail et l'espoir*, Hearst, Éditions du Nordir, 1991, 396 p.
- BERNARD, Roger. *À la défense de Montfort*, Ottawa, Éditions du Nordir, 2000, 57 p.
- BOURAOUI, Hédi. *La littérature franco-ontarienne. État des lieux*, Sudbury, Université Laurentienne, 2000, 280 p.
- BUREAU, Brigitte. *Mêlez-vous de vos affaires : 20 ans de luttes franco-ontariennes*, Ottawa, Association canadienne-française de l'Ontario, 1989, 122 p.
- BUREAU, Brigitte. *Un passeport vers la liberté – Les caisses populaires de l'Ontario de 1912 à 1992*, Ottawa, Mouvement des caisses populaires de l'Ontario, 1992, 330 p.
- CARDINAL, Linda. *Chroniques d'une vie politique mouvementée : l'Ontario francophone de 1986 à 1996*, coll. Roger-Bernard, Ottawa, Éditions du Nordir, 2001, 150 p.
- CARDINAL, Linda. *L'engagement de la pensée*, Ottawa, Éditions du Nordir, 1997, 189 p.
- CASTONGUAY, Charles. « Évolution démographique des Franco-Ontariens entre 1971 et 1991 », suivi d'un aperçu du recensement de 1996, dans *L'enjeu de la langue en Ontario français*, Sudbury, Éditions Prise de parole, 1999.
- COUSINEAU, Marc. « L'utilisation du français au sein du système judiciaire de l'Ontario : un droit à parfaire », *Rapport préparé pour le ministère du Procureur général de l'Ontario*, Ottawa, 1994, 154 p.
- DIONNE, René. *Anthologie de la poésie franco-ontarienne des origines à nos jours*, coll. Histoire de la littérature franco-ontarienne, Sudbury, Éditions Prise de parole, 1999, 213 p.
- DUBÉ, Marco. *De Mahé à Summerside. Quinze réflexions sur l'évolution de l'Ontario français de 1990 à 2000*, Ottawa, Éditions du Nordir, 2001, 190 p.
- FARMER, Diane. *Les centres culturels en Ontario français*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1996, 239 p.
- GÉRIN, Odile. *D'un obstacle à l'autre : vers le Conseil scolaire de langue française*, coll. Amarres, Ottawa, Éditions L'Interligne, 1998, 234 p.
- GERVAIS, Gaétan. *Des gens de résolution. Passage du « Canada français » à l'« Ontario français »*, Sudbury, Institut franco-ontarien/Éditions Prise de parole, 2003, 230 p.

- GILBERT, Anne. *Espaces franco-ontariens*, Ottawa, Éditions du Nordir, 1999, 198 p.
- GILBERT, Anne, et André LANGLOIS. *Regard sur les nouvelles réalités franco-ontariennes*, Ottawa, Association canadienne-française de l'Ontario, 1994, 59 p.
- GRATTON, Michel. *Montfort – La lutte d'un peuple*, Ottawa, Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques, 2003, 805 p.
- GRISÉ, Yolande. « *Ontarois, on l'est encore!* », coll. Roger-Bernard, Ottawa, Éditions du Nordir, 2002, 436 p.
- HOUPERT-LENGELLÉ, Anne. *Galerie franco-ontarienne : vingt peintres*, Vanier, Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques, 1996, 104 p.
- LALONDE, Gisèle. *Jusqu'au bout!*, Ottawa, Éditions du Nordir, 2003, 340 p.
- LAVIGNE, J. Conrad. *Tours de force*, Vanier, Éditions L'Interligne, 1993, 223 p.
- LEMIEUX, Germain. *Les vieux m'ont conté*, tome 33, Index thématique et lexicographique de la collection, Montréal, Bellarmin, 1993, 482 p.
- LEVASSEUR, J. L. Gilles. *Le statut juridique du français en Ontario. La législation et la jurisprudence provinciales*, tome I, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1993, 272 p.
- LEVASSEUR, J. L. Gilles, Jean Yves PELLETIER et Paul-François SYLVESTRE. *Nos entrepreneurs*, Vanier, Éditions L'Interligne/Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques, 1996, 128 p.
- MARCHILDON, Daniel. *La Huronie : trois siècles et demi d'histoire franco-ontarienne dans la région de Penetanguishene*, coll. PRO-F-ONT, Vanier, Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques, 1984, 285 p.
- MARTEL, Marcel. *Le deuil d'un pays imaginé : rêves, luttes et dérouté du Canada français*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1997, 203 p.
- MIANDA, Gertrude. « Être une immigrante noire africaine francophone à Toronto : vécu et perception des rapports de genre », *Reflets* (revue ontarioise d'intervention sociale et communautaire), vol. 4, n° 1, Sudbury, Presses de l'Université Laurentienne, printemps 1998, p. 34-52.
- OFFICE DES AFFAIRES FRANCOPHONES ET STATISTIQUE CANADA. *Les francophones en Ontario : profil statistique*, Toronto, 1996, 26 p.
- PICHETTE, Marie-Hélène. *Musique populaire et identité franco-ontariennes. La Nuit sur l'étang*, Sudbury, Éditions Prise de parole, 2001, 124 p.
- RENAULD, Gertrude. *Sturgeon Falls*, Vanier, Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques, 1984, 95 p.
- SAINT-DENIS, Yves. *Nous! 101 faits historiques de l'Ontario français*, Chute-à-Blondeau et Vanier, Fédération de la jeunesse franco-ontarienne, 1994-1999.
- SAVARD, Pierre. « Relations avec le Québec », dans *Les Franco-Ontariens*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1993, p. 231-263.
- SYLVESTRE, Paul-François. « Les journaux de l'Ontario français, 1858-1983 », *Documents historiques*, n° 81, Sudbury, Société historique du Nouvel-Ontario, 1984, 59 p.
- 30 ans de chansons en Ontario français*, Ottawa, Association des professionnels de la chanson et de la musique, 2001, 52 p.
- VILLEMURE, Marcien, et Gaétan VALLIÈRES. *Atlas de l'Ontario français*, Montréal, Éditions Études vivantes, 1981, 67 p.



CHAPITRE 7

DÉFIS, ATOUTS ET PERSPECTIVES D'AVENIR



L'évolution historique de l'Ontario français ne s'est pas faite en vase clos. Les « Français », les « Canadiens », les « Canadiens français », les « Canadiens français de l'Ontario » et les « Franco-Ontariens » qui ont exploré, défendu et peuplé le territoire de l'Ontario ont été soumis à de nombreux facteurs internes et externes ayant influencé son développement. La Nouvelle-France, dès sa fondation, s'insérait dans un vaste système de relations commerciales internationales dominé par sa « métropole », la France. Après la Conquête britannique, c'est la Grande-Bretagne qui en vint à dominer l'économie de la colonie, pour être remplacée, à son tour, par les États-Unis dès la fin du XIX^e siècle. Aujourd'hui, à l'ère de la « mondialisation » et de la « globalisation », le développement de la communauté franco-ontarienne subit plus que jamais l'influence de facteurs d'ordre international, en particulier sur les plans économique et culturel. Parmi ces facteurs, retenons, au premier chef, la multiplication rapide des médias et des autres modes de communication, ainsi que la diversification ethnoculturelle de la communauté franco-ontarienne qu'engendre l'immigration.

L'évolution historique de l'Ontario français ne s'est pas faite en vase clos. Les « Français », les « Canadiens », les « Canadiens français », les « Canadiens français de l'Ontario » et les « Franco-Ontariens » qui ont exploré, défendu et peuplé le territoire de l'Ontario ont été soumis à de nombreux facteurs internes et externes ayant influencé son développement. La Nouvelle-France, dès sa fondation, s'insérait dans un vaste système de relations commerciales internationales dominé par sa « métropole », la France. Après la Conquête britannique, c'est la Grande-Bretagne qui en vint à dominer l'économie de la colonie pour être remplacée, à son tour, par les États-Unis dès la fin du ^{xix}^e siècle. Aujourd'hui, à l'ère de la « mondialisation » et de la « globalisation », le développement de la communauté franco-ontarienne subit plus que jamais l'influence de facteurs d'ordre international, en particulier sur les plans économique et culturel. Parmi ces facteurs, retenons, au premier chef, la multiplication rapide des médias et des autres modes de communication, ainsi que la diversification ethnoculturelle de la communauté franco-ontarienne qu'engendre l'immigration.

L'histoire de l'Ontario français est donc très intimement liée à celle de ses voisins au Canada, en Amérique du Nord et ailleurs dans le monde. À bien des égards, la communauté franco-ontarienne est dynamique et résolument moderne, à l'image du reste du monde occidental. Elle possède un vaste réseau d'institutions sociales et culturelles, obtenues souvent au prix de luttes acharnées. Ce sont ces institutions qui permettent aux Franco-Ontariennes et aux Franco-Ontariens d'affirmer leur identité et de se projeter dans l'avenir.

Paradoxalement, ce dynamisme peut se transformer, à l'occasion, en source d'inquiétude. Comment une communauté fortement minoritaire comme l'Ontario français peut-elle maintenir ses caractéristiques culturelles devant les pressions qu'exercent sur elles certains aspects de la modernité? L'urbanisation, par exemple, a fortement atténué la puissance de cohésion des structures paroissiales traditionnelles. Dans les grandes villes, où ils sont généralement minoritaires, les Franco-Ontariennes et les Franco-Ontariens ne retrouvent plus l'homogénéité linguistique et culturelle caractéristique du monde rural. Il leur faut s'adapter à ce contexte et relever le défi de la diversité. On peut se demander si un abandon trop précipité de leurs anciens repères socioculturels ne risque pas d'accélérer le phénomène de l'assimilation. Cette question n'est pas facile à régler. En dépit des ressemblances partagées avec leurs voisins, les Franco-Ontariennes et les Franco-Ontariens cherchent, depuis toujours, à cultiver leur différence.

Mais aujourd'hui, à quoi tient cette différence? L'association extrêmement étroite entre la langue française et la foi catholique, qui avait donné son sens à l'identité franco-ontarienne jusqu'à la moitié du ^{xx}^e siècle, n'est plus. Même si l'Église demeure une institution importante dans plusieurs milieux, elle n'oriente plus, comme autrefois, les grands débats qui agitent la communauté. De plus, le mode de vie rural et traditionnel des « Canadiens français » en Ontario a été très largement balayé et ne peut pas être considéré, lui non plus, comme une de leurs caractéristiques culturelles fondamentales. Même l'idée que les membres

de la communauté franco-ontarienne partagent une histoire commune est parfois contestée. Plusieurs croient, à tort ou à raison, qu'elle ferme la communauté à l'apport de l'immigration francophone installée plus récemment dans la province.

De plus en plus, c'est la dimension strictement linguistique de leur identité que les Franco-Ontariennes et les Franco-Ontariens mettent en valeur dans leurs revendications et dans l'élaboration de leurs stratégies de développement collectif. Mais à elle seule, la langue française suffira-t-elle à soutenir un projet de développement global pour la communauté? Celle-ci devra compter sur ses atouts – tout de même nombreux – pour relever les défis et affronter l'avenir.

Assimilation et dispersion

L'un des plus grands défis que doivent relever les Franco-Ontariennes et les Franco-Ontariens est sans contredit l'assimilation. Il ne s'agit pas, toutefois, d'un problème nouveau. Dès le début du xx^e siècle, comme nous avons pu le constater dans les pages précédentes, la communauté s'est mobilisée, fortement secondée par le Québec et les autres parties du Canada français, pour combattre les auteurs du Règlement 17 et leurs intentions assimilatrices. Néanmoins, la victoire de la résistance franco-ontarienne ne signifie pas que la menace de l'assimilation a cessé de planer sur la communauté. Si les écoles « bilingues » retrouvent leur légitimité, le système scolaire demeure toujours incomplet, notamment aux paliers secondaire et universitaire.

Ces lacunes dans le réseau d'institutions scolaires franco-ontariennes ont représenté, d'un point de vue historique, un obstacle de taille au progrès de la communauté. Elles sont responsables, du moins en partie, de l'assimilation linguistique et culturelle. D'autres problèmes s'y sont ajoutés. En l'absence d'un réseau institutionnel suffisamment développé et couvrant de nombreux domaines, l'urbanisation des Franco-Ontariennes et des Franco-Ontariens les contraint à se prévaloir de services et d'institutions (presse, radio, télévision, écoles, paroisses, commerces, etc.) que domine la majorité anglophone de la province. Une telle dynamique risque de confiner la langue française à la « sphère privée » – ou au milieu familial – et de réserver à la langue anglaise la « sphère publique », c'est-à-dire le milieu de travail, la politique et le monde des communications. Or, une langue peut-elle survivre si elle ne peut s'exprimer librement dans ces domaines, si son aire de diffusion se limite à la sphère privée? Lorsqu'on considère que les enfants issus de mariages « mixtes », plus fréquents en milieu urbain, sont davantage portés, selon les linguistes et les démographes, à parler la langue du parent anglophone, il est clair que le défi à relever en cette matière est grand.

Quelques statistiques nous permettront de mieux illustrer ce phénomène. Selon les recensements du Canada, la population de langue maternelle française de l'Ontario est passée de 520 860 à 533 970 personnes entre 1996 et 2001. Mais cette augmentation peut nous induire en erreur, puisque le nombre d'individus déclarant que le français était la langue parlée le plus

fréquemment à la maison a diminué, passant de 306 635 à 301 635, soit une chute de 2,4 % en cinq ans. Ce sont les régions du Sud-Ouest et du Nord-Est qui sont les plus touchées avec une diminution de 2,7 % par rapport à la même période. On voit bien, en l'occurrence, que, dans la mesure où la langue française n'occupera pas une place importante à l'extérieur du foyer, ce dernier aura tendance à s'angliciser à son tour.

En chiffres absolus, les Franco-Ontariennes et les Franco-Ontariens représentent la minorité francophone la plus importante au Canada. Cependant, cette donnée ne brosse qu'un portrait partiel de leur situation démographique, la communauté franco-ontarienne se trouvant au sein de la province la plus peuplée du pays. En réalité, la croissance démographique des Franco-Ontariennes et des Franco-Ontariens est moins élevée que celle de l'ensemble de la province. En 1951, les personnes dont la langue maternelle est le français représentaient 7,4 % de la population ontarienne. Cinquante ans plus tard, en 2001, ce taux tombait à 4,73 %.

Au problème de l'assimilation s'en ajoute un autre, celui de la dispersion. Le fait que les Franco-Ontariennes et les Franco-Ontariens ne soient pas fortement concentrés à l'intérieur d'une seule région contribue également à leur « minorisation ». Le recensement de 2001 indique que les trois régions où l'on trouvait le plus grand nombre de Franco-Ontariennes et de Franco-Ontariens étaient toujours le Nord (138 585), le Sud, principalement Toronto, (140 550) et l'Est (226 705). Cependant, l'équilibre entre ces trois grands « pôles » de l'Ontario français est désormais menacé, au détriment du Nord-Est surtout. Depuis 1996, la population francophone de cette région a chuté d'environ 7 %. Devant le déclin des principales industries du Nord, soit le bois et les mines, plusieurs Franco-Ontariennes et Franco-Ontariens, surtout parmi les plus jeunes, partent sans doute à la recherche d'un meilleur avenir économique ailleurs en province ou au pays. En revanche, depuis 1996, la population francophone a connu une augmentation de 2,5 % dans l'Est et de 11 % dans le Centre, en particulier à Toronto. C'est que les membres de la communauté franco-ontarienne, tout comme la population immigrante francophone, sont de plus en plus attirés vers les régions les plus urbanisées de la province, là où les perspectives d'emploi semblent meilleures. Si le phénomène soulève des inquiétudes importantes quant à l'avenir de la communauté franco-ontarienne du Nord, il nous autorise également à nous interroger sur celui du Centre. Dans cette région, la plus peuplée de la province et même du pays, les Franco-Ontariennes et les Franco-Ontariens sont encore plus fortement minoritaires qu'ailleurs.

Mondialisation, américanisation et médias

La situation démolinguistique de l'Ontario français s'inscrit également dans le contexte de la mondialisation, phénomène qui touche de près l'ensemble des sociétés occidentales, en particulier les cultures minoritaires. La mondialisation est d'abord un phénomène à caractère économique qui consiste à « effacer », pour ainsi dire, les frontières commerciales entre États souverains. En créant de vastes marchés internationaux, les tenants de la mondialisation cherchent à limiter,

autant que faire se peut, l'intervention des gouvernements dans les sphères sociale et économique. En déréglementant certains secteurs clés (comme les relations entre patrons et travailleurs), en réduisant les barrières tarifaires dans le but de faciliter l'importation de produits étrangers (le « libre-échange ») et en démantelant progressivement les sociétés d'État, les gouvernements permettent aux entrepreneurs étrangers de pénétrer plus facilement et avec moins de contraintes politiques et administratives leurs marchés nationaux. À l'échelle internationale, le principal organisme voué à l'abolition des frontières tarifaires est l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Au Canada, mondialisation rime souvent avec américanisation, puisque plus de 80 % de nos échanges commerciaux se font avec nos voisins du Sud. Ce phénomène s'est accentué depuis l'entrée en vigueur de l'*Accord de libre-échange nord-américain* (ALENA) en 1994. Ce traité a pour but d'intégrer progressivement les marchés canadien, américain et mexicain en vue de faciliter la circulation de marchandises et de capitaux d'un pays à l'autre.

Selon certains adeptes de la mondialisation, le progrès économique passe d'abord et avant tout par le secteur privé (les entrepreneurs), celui-ci devant se « libérer » des contraintes que lui impose le secteur public (les gouvernements) en matière sociale et économique. Il s'agit d'une thèse controversée qui s'inspire fortement de l'idéologie « néolibérale » et que l'on conteste fortement dans plusieurs milieux. Certains, en effet, sont plutôt d'avis que la mondialisation profite surtout aux grands capitalistes et se fait au détriment des travailleurs et des travailleuses qui, sans l'appui de l'État, se retrouvent de plus en plus à la merci de leurs patrons. D'autres estiment que la mondialisation comporte des conséquences tout aussi inquiétantes sur le plan culturel. Dans quelle mesure, se demande-t-on, le secteur des entreprises culturelles devrait-il être à l'abri des bouleversements économiques qu'engendre la diminution des responsabilités de l'État en matière économique? La logique de la mondialisation et du néolibéralisme devrait-elle structurer tous les aspects de l'économie, y compris la production de biens culturels comme la musique, la littérature, le cinéma, les médias? Ces biens doivent-ils être soumis aux lois du marché au même titre que, par exemple, les produits alimentaires ou vestimentaires?

Certains critiques de la mondialisation revendiquent donc une « exception culturelle ». Selon eux, on ne peut considérer la culture comme un simple produit de consommation semblable aux autres, étant donné le rôle qu'elle joue dans la définition de l'identité collective. Bien entendu, ces préoccupations d'ordre culturel sont d'abord et avant tout le propre des plus petites sociétés dont l'identité est parfois mal assurée. Ces dernières éprouvent souvent de nombreuses difficultés à soutenir l'assaut de produits culturels en provenance de pays plus puissants sans que l'État intervienne pour rétablir l'équilibre. La mondialisation, dans bien des cas, peut contribuer à une certaine homogénéisation engendrée par la très forte influence culturelle qu'exercent les grandes puissances sur les plus petites. En ce sens, la mondialisation et le néolibéralisme, dans l'esprit de plusieurs, risquent de faire peser une menace bien réelle sur la diversité culturelle dans le monde.

L'Ontario français n'est pas à l'abri de ces débats, bien au contraire. Les contacts nombreux entretenus avec la culture américaine ne sont sans doute pas étrangers au problème de l'assimilation qui sévit en Ontario français. Considérons l'exemple du cinéma. En Ontario, comme ailleurs au Canada, la majorité des salles ne projettent que des films hollywoodiens. À moins qu'ils ne se trouvent dans les grands centres comme Toronto ou Ottawa, les Franco-Ontariens et les Franco-Ontariennes ont rarement accès à des œuvres cinématographiques dans leur langue. Par ailleurs, la production de films de langue française, au Canada, est très largement concentrée au Québec. Jusqu'à présent, la communauté franco-ontarienne a pu compter sur des producteurs indépendants (regroupés brièvement, au cours des années 1990, dans la Nouvelle Assemblée des cinéastes franco-ontariens (NACFO)), sur le réseau de télévision publique TFO et, durant un certain temps, à Toronto, à compter de 1975, sur le Studio de production régionale française pour la région de l'Ontario de l'Office national du film. Malgré tout, l'hégémonie des États-Unis en matière de cinéma demeure quasi incontournable.

Le commentaire vaut également pour l'industrie de la télévision. Si la plupart des Franco-Ontariennes et des Franco-Ontariens ont accès aux réseaux français de Radio-Canada, de TFO et, dans certains cas, aux chaînes de langue française privées du Québec (TVA, TQS, etc.), ce ne sont pas les émissions de langue française qui remportent les plus hautes cotes d'écoute parmi eux. En 1993, seulement 14,5 % des émissions qu'écoutaient les Franco-Ontariennes et les Franco-Ontariens de 12 à 17 ans étaient de langue française, tandis que 78,8 % d'entre elles étaient de langue anglaise (en ce qui concerne les individus de 18 ans et plus, les chiffres étaient de 16,5 % et de 77,7 %). Internet pose un autre défi. Bien qu'il soit difficile d'évaluer le comportement des internautes de l'Ontario français, nous savons, tout de même, qu'en l'an 2000 le contenu francophone de la Toile ne comptait que pour 2,4 % de son ensemble.

Ce ne sont là que quelques exemples auxquels on aurait pu ajouter ceux de la musique et de la radio, ainsi que celui des enjeux des médias dans le développement culturel des Franco-Ontariennes et des Franco-Ontariens. Ces derniers devront relever le défi de créer une zone culturelle distincte capable de soutenir la concurrence des grandes institutions médiatiques du Canada anglais et, surtout, des États-Unis. En Ontario français, l'engouement à l'égard des produits culturels américains, s'il est un symptôme de l'assimilation, en est aussi une cause.

Économie

On dit souvent que l'argent, c'est le nerf de la guerre. La situation économique des « Canadiens français » est une question qui préoccupe les intellectuels depuis plusieurs décennies. La communauté franco-ontarienne accuse-t-elle un retard par rapport aux autres groupes linguistiques et culturels sur le plan économique? Plusieurs en sont persuadés. Quoi qu'il en soit, il s'agit d'une question complexe, à laquelle il n'existe pas de réponse facile. En Ontario français, la question économique comporte deux grandes dimensions. On doit d'abord examiner la place qu'occupent les Franco-Ontariennes et les Franco-

Ontariens dans la « structure occupationnelle » de la province, c'est-à-dire que l'on doit relever les secteurs économiques où ils se trouvent et les emplois qu'ils y occupent. Ensuite, il faut s'interroger sur l'existence ou la non-existence d'un « espace économique » franco-ontarien. Autrement dit, existe-t-il une économie typiquement franco-ontarienne, dans laquelle on peut travailler en français et qui possède des institutions et des entreprises prospères et bien établies? Est-elle intégrée à l'économie générale de l'Ontario ou existe-t-elle en marge de celle-ci?

Main-d'œuvre selon les occupations, francophones, 2001, Ontario

	N	%
Gestion	32 625	11,2
Affaires	58 435	20,0
Sciences naturelles et appliquées	18 500	6,3
Santé	13 065	4,5
Sciences sociales	28 510	9,8
Arts, culture, sports et loisirs	8 155	2,8
Vente et services	63 140	21,7
Métiers, transport et machinerie	43 805	15,0
Professions propres au secteur primaire	8 720	3,0
Transformation	16 530	5,7
Toutes les occupations	291 485	100,0

Notes : Affaires : finance et administration.
Sciences sociales : enseignement, administration publique et religion.
Transformation : fabrication et services d'utilité publique.

Statistique Canada.
Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada.

Main-d'œuvre selon les secteurs d'activités, francophones, 2001, Ontario

	N	%
Agriculture	6 450	2,2
Mines	3 885	1,3
Services publics	1 685	0,6
Construction	18 105	6,2
Fabrication	35 180	12,1
Commerce de gros	11 115	3,8
Commerce de détail	28 850	9,9
Transport et entreposage	15 805	5,4
Industrie de l'information	7 660	2,6
Finance et assurances	11 700	4,1
Services immobiliers	4 040	1,4
Services professionnels	16 740	5,7
Gestion de sociétés	210	0,1
Services administratifs	11 685	4,0
Services d'enseignement	25 665	8,8
Soins de santé	26 640	9,1
Arts	4 640	1,6
Hébergement	15 535	5,3
Autres services	13 310	4,6
Administrations publiques	32 575	11,2
Tous les secteurs d'activités	291 475	100,0

Notes : Agriculture : foresterie, pêche et chasse.
Mines : extraction minière et extraction de pétrole et de gaz.
Industrie de l'information : industrie culturelle.
Services professionnels : services scientifiques et techniques.
Services administratifs : services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement.
Arts : spectacles et loisirs.
Hébergement : services de restauration.

Statistique Canada.
Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada.

Il sera impossible, ici, de répondre de manière satisfaisante à toutes ces questions. Au mieux, quelques pistes de réflexion s'offrent à nous. Nous avons constaté, dans les chapitres précédents, que la migration des « Canadiens français » en Ontario était un phénomène essentiellement économique. C'est en quête d'un avenir meilleur que la majorité d'entre eux ont quitté le Québec dès le XIX^e siècle. À l'origine, les « Canadiens français » de l'Ontario travaillaient principalement (sans que ce soit de façon exclusive) dans le secteur « primaire », c'est-à-dire celui des richesses naturelles. Dans l'Est ontarien, c'est surtout dans l'agriculture et dans l'industrie forestière qu'on les trouvait de la fin du XIX^e siècle jusque vers le milieu du XX^e. Dans le Sud, ils s'adonnèrent aussi à l'agriculture, tout

en occupant une place non négligeable dans le secteur manufacturier. Cela n'a rien d'étonnant, puisque l'industrialisation du sud de la province était déjà bien engagée et prendrait de plus en plus d'ampleur tout le long du XX^e siècle. Dans le Nord, en dépit de quelques tentatives de colonisation agricole plus ou moins réussies, ce sont surtout les industries forestière et minière qui ont longtemps employé les « Canadiens français ». Après 1945, l'importance des richesses naturelles dans la « structure occupationnelle » de l'Ontario français ne cesse de diminuer dans toutes les régions de la province au profit du secteur tertiaire, celui des services (fonction publique, vente au détail, etc.).

Selon le recensement de 2001, plus de la moitié (52,9 %) des Franco-Ontariennes et des Franco-Ontariens travaillaient dans le secteur tertiaire : 21,7 % dans la vente et les services, 20 % dans les affaires et 11,2 % dans l'administration publique. Le secteur secondaire (manufactures, métiers, transport et machinerie) regroupait, pour sa part, 20 % des Franco-Ontariennes et des Franco-Ontariens et le secteur primaire, à peine 3 %. Ces bouleversements économiques s'étant accompagnés, pour le reste, d'une augmentation substantielle de leur taux d'urbanisation, on constate aisément l'ampleur de la mutation qu'a subie leur mode de vie au XX^e siècle.

Est-il possible, cependant, de travailler en français en Ontario? Fortement minoritaires, les Franco-Ontariennes et les Franco-Ontariens doivent très souvent recourir à l'anglais en milieu de travail, sauf dans certains endroits du Nord et de l'Est, où leurs nombres relatifs sont plus élevés. Il existe toutefois des secteurs qui font une plus grande place au français, comme l'éducation, les médias et la fonction publique. Comme nous l'avons constaté dans les deux chapitres précédents, l'une des plus belles réussites économiques de l'Ontario français demeure incontestablement les associations coopératives et, en particulier, le réseau des caisses populaires. En 2004, il existe, en Ontario, 39 caisses populaires comptant plusieurs dizaines de points de service. La Fédération des caisses populaires de l'Ontario, qui en regroupe 27, possède un actif de 2,1 milliards de dollars. Depuis le 1^{er} janvier 2004, la Fédération est membre à part entière du Mouvement des caisses Desjardins du Québec, après y avoir été affiliée à titre de membre auxiliaire depuis 1989. L'Alliance des caisses populaires de l'Ontario, quant à elle, regroupe, depuis 1979, 13 caisses populaires, toutes situées dans le nord de la province.

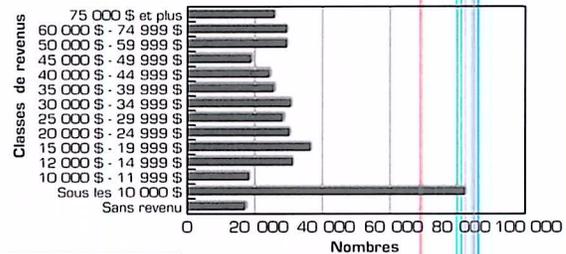
La Fédération des caisses populaires a aussi été très active, avec l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO provinciale), dans la fondation, en 1990, de la Chambre économique de l'Ontario (CEO), organisme qui vise à regrouper les gens d'affaires franco-ontariens. Selon son énoncé de mission, la CEO se propose de « rassembler et [de] mobiliser les forces économiques de l'Ontario français » et d'« être reconnu[e] comme un leader incontournable dans le développement économique de l'Ontario ». Depuis l'accession à la présidence de la femme d'affaires Linda Savard en 1996, la CEO a connu une croissance fulgurante : d'une cinquantaine au début, les membres sont passés, en quelques années, à environ un millier! Par ailleurs, la CEO est, depuis 1992, l'hôte du « Rendez-vous d'affaires », attirant tous les ans des centaines de gens d'affaires qui discutent du développement économique de l'Ontario français.

La question franco-ontarienne se pose donc également en termes d'économie. Si les Franco-Ontariennes et les Franco-Ontariens ont, individuellement, une qualité de vie qui ressemble à celle des autres groupes qu'ils côtoient dans la province, l'« économie franco-ontarienne », pour sa part, est toujours en gestation.

L'Ontario compte aujourd'hui 29 370 francophones qui possèdent leur propre entreprise. Un grand nombre de ces travailleurs indépendants emploient d'autres personnes, fournissant ainsi de l'emploi à un certain nombre de résidentes et de résidents de l'Ontario.

Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada.

Revenu total individuel, francophones, 2001, Ontario



Statistique Canada.
Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada.

Prix Phénix et tourisme francophone

La Chambre économique de l'Ontario (CEO) décerne annuellement les prix Phénix visant à reconnaître l'excellence entrepreneuriale de langue française dans des secteurs clés de l'économie ontarienne ainsi que dans le domaine de la haute technologie.

La CEO parraine également des projets de tourisme dans les régions de l'Ontario à forte concentration francophone : Destination Nord (2001-2003), Destination Niagara (2001) et Agrotourisme (2001) qui fait découvrir les entreprises agricoles de la région de Prescott-Russell.

Politique, culture et bilinguisme

La communauté franco-ontarienne possède également de nombreux atouts dans d'autres domaines. Depuis la fin des années 1960, le contexte juridique dans lequel évolue l'Ontario français s'est élargi de façon considérable. Les trois pièces maîtresses en sont la *Loi sur les langues officielles*, qu'a adoptée le Parlement fédéral en 1969, la *Loi constitutionnelle* de 1982, qui accorde aux minorités francophones l'entière gestion de leurs écoles, et la *Loi sur les services en français*, qu'a adoptée l'Assemblée législative de l'Ontario en 1986. À ces mesures législatives s'en ajoutent d'autres qui garantissent aux Franco-Ontariennes et aux Franco-Ontariens des services en français dans les domaines de l'éducation, des tribunaux, de la santé et des services sociaux, pour n'en nommer que quelques-uns. Dans l'arène provinciale, le ministre délégué aux Affaires francophones veille à l'application de la *Loi sur les services en français*, tandis que l'Office des affaires francophones coordonne les services gouvernementaux offerts aux Franco-Ontariennes et aux Franco-Ontariens.

Sur le plan de la politique, de nombreuses associations se font les porte-parole de la communauté franco-ontarienne auprès des gouvernements de l'Ontario, du Canada, voire du Québec. Le principal organisme demeure l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO), fondée en 1910 dans la foulée des événements qui mèneraient au déclenchement de la crise du Règlement 17. Bien que certains intervenants et intervenantes des diverses associations franco-ontariennes remettent en question, à l'heure actuelle, sa représentativité, l'ACFO provinciale a été jusqu'ici le seul organisme parapluie de l'Ontario français. À ce titre, elle est dotée d'une mission d'intégration communautaire parfois difficile à accomplir, compte tenu de la diversité et du nombre élevé d'associations franco-ontariennes qu'elle doit chapeauter. En effet, au cours des dernières années, de nombreux organismes ont été fondés pour représenter des segments de la population franco-ontarienne, comme les femmes (Table féministe francophone de concertation provinciale de l'Ontario (TFFCPO), 1992) et les aînés (Fédération des aînés et retraités francophones de l'Ontario (FAFO), 1978), pour ne nommer que ceux-là. Les jeunes, quant à eux, ont été particulièrement actifs au cours des dernières décennies. De 1970 à 2002, Direction-Jeunesse regroupe les jeunes de 18 à 30 ans. Pour sa part, la Fédération de la jeunesse franco-ontarienne (FESFO), qui organise depuis 1978 de nombreuses activités partout en province, dont les Jeux franco-ontariens, reste une association extrêmement dynamique et appréciée de ses membres.

Toutefois, au fil des ans, il devient évident que le seul organisme parapluie de l'Ontario français connaît des difficultés financières et organisationnelles certaines. À l'hiver 2003-2004 règne une atmosphère de crise. L'ACFO se demande même si elle fermera son bureau de Toronto. Au printemps 2004, un Comité d'appui à l'ACFO provinciale, mis en place par l'ACFO à la demande du ministère du Patrimoine canadien, conduit un important exercice de consultations régionales. En juin 2004, le rapport de ces consultations est rendu public. Il avance

17 recommandations dont le but est de permettre à la communauté franco-ontarienne de se doter d'une structure provinciale apte à assurer la représentation efficace et efficiente de l'Ontario français auprès des instances politiques.

En matière de culture, l'Ontario français dispose, comme nous l'avons vu au chapitre précédent, d'un grand nombre d'institutions dans les domaines du théâtre, de la musique, de la littérature, de l'édition, des arts visuels et des médias. Bien qu'ils doivent soutenir la concurrence féroce des produits culturels de langue anglaise, ces organismes contribuent énormément au dynamisme culturel des Franco-Ontariennes et des Franco-Ontariens. Le commentaire vaut également pour les institutions que possède la communauté en matière d'éducation. Comptant près de 400 écoles élémentaires et secondaires, 12 conseils scolaires (8 catholiques et 4 publics), 2 collèges d'arts appliqués et de technologie et un collège d'agriculture et de technologie agricole, le réseau scolaire franco-ontarien est très développé. En réalité, il ne manque qu'une pièce pour compléter ce tableau : une université de langue française. En ce moment, les Franco-Ontariennes et les Franco-Ontariens doivent se contenter d'institutions bilingues pour effectuer leurs études universitaires, comme l'Université d'Ottawa et l'Université Laurentienne de Sudbury, à laquelle est affiliée l'Université de Hearst, qui offre le programme du baccalauréat en français dans certaines matières, de même que le Collège Glendon de l'Université York à Toronto. Dans bien des cas, il est difficile d'y terminer des études de premier cycle entièrement en français, en particulier dans les domaines des sciences et du génie.

Portrait

Jean-Robert Gauthier



Élu à la Chambre des communes en 1974 et réélu par la suite en 1979, 1980, 1984, 1988 et 1993, Jean-Robert Gauthier est nommé au Sénat en 1994.

Pendant toute sa vie, et de façon particulière depuis son entrée en politique il y a plus de 30 ans, il a été – et est toujours – de tous les combats en faveur de la reconnaissance des droits et du développement de la communauté franco-ontarienne.

Même diminué par la maladie, il a tenu à prendre part, le 22 mars 1997, au grand ralliement de SOS Montfort au cours duquel Gisèle Lalonde lui adressa ces paroles simples mais qui résument parfaitement le sentiment général : « Jean-Robert, tu as toujours été et tu seras toujours notre héros franco-ontarien. »

À la veille de sa retraite du Sénat en raison de son âge, le sénateur Jean-Robert Gauthier est devenu, en quelque sorte, la conscience d'une communauté franco-ontarienne moderne et ouverte, résolument tournée vers l'avenir.

Cette situation a conduit plusieurs intellectuels et universitaires de l'Ontario français à poursuivre une réflexion autour de l'idée du « bilinguisme institutionnel ». Pour assurer le développement de l'Ontario français, faut-il multiplier les institutions bilingues ou favoriser